

Conseil municipal : l'avant projet de la future MAM validée, une salle des fêtes climatisée et 110 élèves attendus à la rentrée



Conseil municipal : l'avant projet de la future MAM validée, une salle des fêtes climatisée et 110 élèves attendus à la rentrée

Réuni le 15 juillet sous la présidence du maire Philippe Biaute, le conseil municipal de Jégun a examiné plusieurs dossiers concernant les équipements communaux, la rentrée scolaire et les travaux en cours dans la commune.

La Maison d'Assistantes Maternelles franchit une nouvelle étape

Le principal dossier de la soirée concernait la future **Maison d'Assistants Maternelles (MAM)**. Après avoir été retiré de l'ordre du jour lors du précédent conseil afin de revoir le coût du projet, l'avant-projet définitif a été présenté aux élus.

Des économies ont été recherchées, notamment en renonçant à la réfection des façades extérieures et à la pose d'un claustra en bois côté jardin. Ces adaptations permettent de ramener le montant des travaux à **239 907,75 € HT**, pour un coût global de l'opération de **307 000 € HT**, honoraires compris.

Grâce à une subvention de l'État (DETR) de **100 019,50 €**, la charge restant à la commune s'élèvera à près de **207 000 € HT**, financée par emprunt et autofinancement.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité l'avant-projet et autorisé le lancement de la consultation des entreprises.

Une nouvelle tarification pour la salle des fêtes

Autre décision importante : la salle des fêtes étant désormais équipée d'un système de climatisation, la municipalité a adopté une nouvelle grille tarifaire applicable à compter du **1er août**.

Les associations jégunoises continueront de bénéficier de la gratuité. Pour les particuliers, la location sera fixée à **300 € le week-end pour les habitants de Jégun et 750 € pour les personnes extérieures à la commune**. La salle de réunion climatisée sera quant à elle proposée à **180 € la journée**.

Une rentrée scolaire sous de bons auspices

Le dernier conseil d'école fait état de **110 élèves attendus** à la rentrée de septembre. Le projet d'école devrait également intégrer la création d'un **conseil municipal des jeunes**, une initiative qui a reçu un avis favorable de l'Éducation nationale.

Travaux et cadre de vie

Les élus ont également fait le point sur plusieurs interventions réalisées par les services techniques. Le nettoyage des trottoirs afin d'éliminer la mousse est en cours, tandis que les agents municipaux ont largement participé à la préparation des festivités du 13 juillet.

Les jeunes mobilisés dans le cadre de l'opération « Été jeunes » ont repeint les portails de l'école maternelle, même si le circuit de jeux n'a pu être retracé avant la fin de leur intervention.

Par ailleurs, un diagnostic de l'ensemble des arbres communaux du village a été réalisé par une entreprise spécialisée. La commune attend désormais les conclusions de cette expertise.

Autres décisions

Le conseil municipal a également désigné **Didier Seres** comme référent communal santé-environnement pour la lutte contre le moustique tigre, conformément à une demande de l'Agence régionale de santé.

<https://www.lejournaldugers.fr/article/92960-conseil-municipal-lavant-projet-de-la-future-mam-validee-une-salle-des-fetes-climatisee-et-110-eleves-attendus-a-la-rentree>

Le prochain conseil municipal devrait se tenir le **24 septembre**.